

C-I-L®  
liquide  
AntOut™  
Tue les fourmis

DOMESTIQUE

N° D'HOM 14703 LOI P.A.

GARANTIE : borax 5,4 % (équivalent en bore 0,6 %)

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

100 mL

Spectrum Brands IP Inc.,  
P.O. Box 12001,  
Brantford, ON  
N3R 7W9

L'insecticide liquide contre les fourmis C-I-L<sup>®</sup> est un appât utilisé dans les habitations, que les fourmis en quête de nourriture rapportent à la fourmilière pour les larves. Ce produit agit lentement mais détruit les colonies de fourmis en 7 jours environ.

**MODE D'EMPLOI :** Déposer quelques gouttes sur les pistes des fourmis et dans les crevasses où elles sont décelées. Quelques gouttes suffisent.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Nocif en cas d'ingestion. Tenir les enfants et les animaux familiers éloignés de la zone traitée.

**PREMIERS SOINS :** **En cas d'ingestion,** FAIRE VOMIR puis faire boire du lait de magnésie. Obtenir des soins médicaux ou contacter un centre antipoison. **En cas de contact avec les yeux,** rincer à grande eau. **En cas de contact avec la peau,** laver au savon et à l'eau. En cas d'irritation, obtenir des soins médicaux. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son n<sup>o</sup> d'hom. lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

**Pour plus de renseignements sur ce produit ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. [www.cil.nu-gro.com](http://www.cil.nu-gro.com)**

Ovale C-I-L<sup>®</sup> ICI Canada Inc. / Lic. Nu-Gro

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )